



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone : (819) 772-2694
Télécopieur : (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 2 avril 2019

Présents :

M. Sylvain Audet	Parent-membre, président
M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde
Mme Ann-Liz Bouchard	Enseignante-membre
Mme Monick Corriveau	Parent-membre
M. Antoine Gomis	Parent, représentant au comité de parents, membr
M ^{me} Louise Marchand	Enseignante-membre
M ^{me} Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M ^{me} Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M ^{me} . Lydia Pujic	Éducatrice au service de garde
M. Charlie Pitts	Parent-membre
Mme Jacinthe Gauthier	Représentante OPP, non-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté,
Mme Lynne Séguin	Directrice, non-membre
M ^{me} Nathalie Villeneuve	Commissaire, non-membre
Mme Geneviève Parent	Représentante EHDAA-CSPO, non-membre
M. Mario Crevier	Président de la CSPO

Absents :

M. Sacha Baharmand	Parent-membre
Mme Kim Jessome	Parent-membre

Mme Séguin souhaite la bienvenue à tous et présente M. Crevier, le président de la CSPO

1- Présence et vérification du quorum

M. Audet constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h34.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ-24-18-19)

M. Gomis propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité

3 – Adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2019 et suivis (CE-25-18-19)

M. Gomis propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité

4 - Mot de la représentante de l'OPP

Mme Gauthier fait part de la diminution du nombre de bénévoles. Il y a seulement cinq personnes. Elle indique aussi la date de la soirée reconnaissance des enseignants et enseignantes qui aura lieu le 20 avril 2019.

5- Mot du représentant CCEHDAA (comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Mme Parent fait état des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière réunion et qui avaient pour sujet la révision de la politique EHDAA (celle-ci n'a pas été révisée depuis 2004). La révision devrait prendre fin lors de l'année scolaire 2018-2019.

6- Mot de la Commissaire

Mme Villeneuve souligne la rencontre entre les membres parents des quatre conseils d'établissement pour discuter de l'école secondaire 041.

Elle indique aussi sa présence et celle d'autres commissaires ainsi que du président du C.É et du Commissaire parent du primaire lors de la réunion du conseil municipal. Lors de cette réunion, il y a eu adoption à l'unanimité du projet de la 041(école secondaire).

Mme Villeneuve souligne également que le CCU de la ville a adopté le projet de la 036 (école primaire) et il devrait être soumis lors de la réunion du conseil municipal du 16 avril 2019. Elle fait mention que le projet de l'élargissement du chemin Pink est enclenché, il y aura une demande d'ajout d'un second brigadier à l'intersection de Gravité et Pink.

Elle informe le conseil, entre autres, des échanges qui ont eu lieu entre le policier éducateur et sa collègue du corridor scolaire, du prix des élèves dîneurs qui est de 257,40\$ pour l'année 2019-2020, de sa participation à l'inspection du corridor de sécurité avec M. Crevier, président de la CSPO.

7- Intervention du public

M. Mario Crevier, président de la CSPO, fait le tour des C.É. Il indique que si le gouvernement poursuit sa politique du préscolaire quatre an, au niveau de la CSPO, cela nécessitera cinq écoles primaires. Aussi, la politique des récréations de 20 minutes le matin et l'après-midi aura un impact sur le transport des élèves.

Le président indique la volonté du gouvernement d'abolir les Commissions scolaires et d'avoir le même système que celui de la santé. Cependant, le projet de loi n'a pas encore été déposé à l'assemblée nationale. Il y a présentement des projets d'extension pour certaines écoles primaires comme Cœur-des-collines, Vallée-des-voyageurs, Parc-de-la-montage et l'ajout de modulaires à l'école Saint Jean Bosco.

Il a aussi reçu une demande du ministère sur le nombre de places disponibles afin de déterminer le nombre de classes de préscolaires 4 ans.

M. Kenney a demandé des éclaircissements sur la ponction effectuée sur les fonds du service garde. On est passé de 4000\$ à 72 000\$. Dans le budget, il est prélevé un montant de \$ 42 000 et un montant de \$ 30 000 de la subvention pour un total de \$72 000 de prélèvement cette année.

M. Crevier dit qu'il prend note et qu'il s'informera auprès du responsable des finances.

8 – Mot de la direction

Mme Séguin mentionne qu'il y a 600 élèves d'inscrits pour une capacité de 525 élèves. Il est prévu la gestion des surplus. La gestion des surplus sera effectuée pour le préscolaire en avril. Les écoles susceptibles de recevoir les élèves en surplus sont l'École des Deux-Ruisseaux et l'École du Marais et l'École des Rapides-Deschênes.

Mme Séguin indique que l'école a commencé à dispenser les cours d'éducation à la sexualité. Les parents qui le désirent peuvent demander une exemption à des contenus doivent rencontrer la direction. Un processus est prévu par le MEES.

Mme Séguin nous fait aussi part de la pénurie d'enseignants et que présentement deux enseignants sont en arrêt de travail.

8.1 Suivi du projet éducatif

Nous sommes à l'étape de l'élaboration des objectifs. Le projet éducatif sera présenté lors du prochain CÉ.

8.2 Prix du bénévole CSPO

Il y a eu présentation de la candidature de Mme Gauthier pour le prix du bénévole de la CSPO.

9- Mot du président

M. Audet nous informe de sa participation à la session d'information sur les bassins de la 036. Le 9 avril 2019, il y aura une consultation publique et il exhorte les parents à y participer car la redéfinition est très importante. Des parents pourraient ne pas être affectés au début du processus mais pourraient l'être à la fin de celui-ci suite aux modifications apportées.

Mme Villeneuve revient sur les propos tenus par un parent à l'effet que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) ne tient pas compte des avis des parents. Elle tient à souligner que la CSPO tient compte de plusieurs critères lors de la redéfinition des bassins.

9.1 Suivi budget des priorités (remis sur place)

Rien de significatif à signaler à ce niveau

9.2 Suivi budget de fonctionnement du CÉ

Le budget relatif aux certificats des brigadiers est retiré de ce budget. Le montant sera pris dans le budget de l'École.

M. Charlie Pitts quitte à 19H35.

10- Dossiers

10.1 Activités parascolaires (CÉ-26-18-19)

Mme Séguin présente la proposition approuvée par Kim Jessome par courriel concernant le midi-jonglerie, le mini-tennis et le midi-actif. Il est proposé d'entériner cette proposition. La planification pour l'année a lieu en début d'année et l'information circule mieux.

Toute activité nécessitant l'implication des parents doit être approuvée par le C.É.

Adopté à l'unanimité

10.2 Grille-matières 2019-2020 (CÉ-27-18-19)

Mme Séguin présente la grille-matières. M. Audet propose l'adoption de la grille-matières.

Adopté à l'unanimité

10.3 Guide de règlements du sdg (CÉ-28-18-19)

M. Bouteiller présente le guide de règlements du service de garde. Il est proposé par M. Kenney d'approuver le guide présenté.

Adopté à l'unanimité

11- Information :

11.1 Mot du représentant du service de garde (M. Bouteiller)

M. Bouteiller mentionne que les relevés fiscaux sont disponibles sur le portail.

M. Gomis indique qu'une copie papier peut être obtenue sur demande.

M. Bouteiller indique également que pour l'année scolaire 2019-2020, le service de garde ouvrira à partir de la journée pédagogique du 28 août 2019 pour les élèves du primaire.

Il est programmé quatre jours pour une rentrée progressive après le lundi 2 septembre 2019. Les enfants du pré-scolaire ne pourront intégrer le service de garde qu'à partir du 5 septembre.

Suite aux échanges, il y a une proposition à l'effet de présenter la date d'ouverture du service de garde au C.É lors de la réunion de février afin de permettre aux parents de planifier les inscriptions aux camps de jour.

11.2 Mot du personnel enseignant

Mme Julie Villeneuve indique qu'une sortie au musée a eu lieu pour les élèves de 3^e année. Les enseignants voudraient remercier les parents pour leur participation.

11.3 Mot du parent au comité de parents (M. Gomis)

M. Gomis souligne que le deuxième colloque de Fédération des comités de parents du Québec aura lieu le 1^{er} juin 2019. Il indique également que des discussions ont eu lieu sur l'intimidation et la violence en milieu scolaire, sur l'éducation à la sexualité et la douance lors de la réunion du comité de parents.

11.4 Mot du représentant de la communauté (M. Kenney)

Félicitations de M. Kenney à Mme Gauthier pour sa nomination. Il souhaite aussi une bonne semaine des enseignants.

12 – Correspondance

Aucune correspondance.

13 – Levée de la séance

M. Gomis propose la levée de la séance à 20h00. Adoptée à l'unanimité.

Sylvain Audet,
Président

Antoine Gomis
Parent-membre
et secrétaire

Lynne Séguin
Directrice